

## Article

---

« Logiques sociales et soutien des personnes âgées »

Marc-André Delisle

*Service social*, vol. 38, n° 1, 1989, p. 102-121.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/706427ar>

DOI: 10.7202/706427ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

# COMMENTAIRES ET DOCUMENTS

DELISLE, Marc-André, chargé de cours au Département de sociologie de l'Université Laval et chercheur au Centre de recherche sur les services communautaires.

## **Logiques sociales et soutien des personnes âgées<sup>1</sup>**

*Marc-André Delisle*

Le soutien des personnes âgées est un des grands défis auquel seront confrontées toutes les nations au vingt-et-unième siècle. Les gens âgés seront plus nombreux que jamais ; leurs besoins seront grands ; leurs moyens resteront limités et ils n'auront pas tous des enfants ou de la parenté pour s'occuper d'eux<sup>2</sup>. Parviendront-ils à satisfaire leurs besoins ? Quel devrait être le rôle des intervenants sociaux ? Pour répondre — ne serait-ce qu'en partie — à ces questions, il faut connaître les rapports qu'entretiennent les gens âgés avec les membres de leur entourage et les dispensateurs de services socio-sanitaires.

Le savoir gérontologique actuel fournit certaines informations à ce sujet. En effet, pendant les années quatre-vingts, les chercheurs qui s'intéressaient aux personnes âgées ont étudié deux phénomènes complémentaires : le support social dont bénéficient ces individus ainsi que les stratégies qu'ils développent pour obtenir de l'aide de leurs proches et des organismes publics. Les travaux ayant trait au support social ont permis de mieux connaître les réseaux de relations dans lesquels les personnes âgées sont insérées et le type de rapports qu'elles établissent avec leur entourage<sup>3</sup>. Les recherches relatives au second phénomène

montrent que les gens âgés consultent leurs proches avant les professionnels du réseau des affaires sociales<sup>4</sup>. La demande de services socio-sanitaires publics serait alors fonction du milieu d'appartenance de l'individu. Plus le milieu serait marginal, moins il inciterait ceux qui y évoluent à recourir aux organismes gouvernementaux et para-gouvernementaux<sup>5</sup>. Tout se passe comme si chaque groupe se référait à une *logique* qui définit les paramètres de la sociabilité de ses membres et leurs rapports avec les dispensateurs de services. Cette logique serait sous-jacente à la dynamique qui amène les collectivités à soutenir leurs aînés. Or, peu d'études ont été réalisées sur cette dynamique et sur les rationalités auxquelles elle ressortit. Le présent article est une synthèse des informations qui ont pu être colligées sur ces questions.

De façon plus spécifique, nous voulons opérationnaliser le concept de logique sociale et l'appliquer à l'analyse des formes de soutien dont profitent les Québécois âgés. Deux logiques sociales ont un rapport direct avec le soutien des gens âgés : celle de la prise en charge et celle de la privatisation. La sociologie et l'histoire du vieillissement suggèrent que la logique de la privatisation s'est imposée progressivement dans le monde occidental, à la faveur de l'industrialisation et de l'urbanisation<sup>6</sup>. Le Québec a été entraîné lui aussi dans cette voie par un processus qui sera décrit dans les prochains paragraphes.

La démarche suivie consistera tout d'abord à définir le concept de logique sociale et à circonscrire son champ d'application. Puis, seront étudiées les diverses formes de soutien dont les Québécois âgés ont bénéficié au cours de leur histoire. Trois périodes seront considérées : celle qui a précédé l'industrialisation (avant 1860) ; celle pendant laquelle le Québec s'est donné son infrastructure économique (1860-1970) et l'époque contemporaine. En conclusion de cet article, seront dégagées les implications des constatations effectuées.

Ce travail a été effectué à partir de monographies et de recherches empiriques. Les documents utilisés ont été retracés au moyen des instruments de recherche bibliographique usuels : fichiers de bibliothèques ; banques de références informatisées, index de périodiques et ouvrages de synthèse<sup>7</sup>. Les études réalisées au Québec furent d'abord considérées. Les recherches étrangères sont mentionnées quand les mêmes phénomènes ont été observés à plusieurs endroits et lorsque la documentation québécoise ne couvre pas adéquatement les sujets traités.

## Le champ d'application du concept de logique sociale

Au départ, il importe de préciser la portée du concept de logique sociale. Ce concept rend compte d'un phénomène que tout le monde peut observer : il y a des comportements humains qui se répètent à intervalles réguliers, selon des séquences à peu près identiques. C'est le cas, par exemple, de la plupart des actes belliqueux ou, à l'autre extrême, des gestes altruistes. La notion de logique sociale est d'inspiration fonctionnaliste<sup>8</sup>. Elle est souvent employée en sociologie, mais elle est rarement définie de façon précise<sup>9</sup>. Elle désigne un ensemble de conduites cohérentes qui dérivent du mode de vie et des valeurs d'un groupe.

Ce concept subsume que les actes et les gestes constitutifs des comportements humains sont interdépendants, tout comme les éléments d'un système. De sorte que l'acte  $A_1$  est directement relié à l'acte  $A_2$  qui engendre l'acte  $A_3$  et ainsi de suite, jusqu'à ce que le processus comportemental — qui est habituellement cyclique — recommence. Par exemple, la logique sous-jacente à la plupart des sports de compétition (ou des comportements sportifs) est formée par une alternance d'élans offensifs et défensifs dont l'objectif est de marquer des points tout en évitant d'en allouer. Ces élans sont coordonnés ; ils ont donc une cohérence qui confère une signification précise à chacun des mouvements effectués. La cohérence des logiques sociales vient du caractère systémique des actes et des gestes qui les constituent. Cette articulation d'éléments (actes et gestes) épouse alors des formes analogues aux constructions intellectuelles considérées comme logiques<sup>10</sup>. Les formes que prennent les logiques sociales peuvent être étudiées à la lumière des principes suivants.

$P_1$  Les comportements humains récurrents ressortissent à une logique constituée de règles non contradictoires et invariantes. Ces règles organisent de façon cohérente les actes et gestes constitutifs de ces comportements<sup>11</sup>.

$P_2$  Les logiques comportementales et sociales sont plures. Chacune d'elles ressortit à un palier spécifique de détermination des conduites des gens. Ces rationalités sont donc *contextuellement* déterminées. Pour expliquer ce principe, il importe de rappeler brièvement les éléments d'une problématique qui fut exposée dans une publication antérieure<sup>12</sup>.

Selon cette problématique, chaque manifestation du comportement humain est un événement qui s'inscrit dans un *contexte*. Celui-ci est la combinaison des facteurs qui accompagnent, produisent et donnent un

sens aux événements<sup>13</sup>. Le contexte qui résulte de cette combinaison de facteurs constitue un système<sup>14</sup>. Les contextes sont donc composés d'éléments ou de facteurs (termes employés comme synonymes) qui forment une pyramide en se regroupant. Les arêtes de cette pyramide sont l'ordre temporel, l'ordre spatial et l'ordre social, c'est-à-dire les dimensions de la sphère dans laquelle se meuvent les entités humaines<sup>15</sup>. Ces arêtes sont des échelles graduées qui vont de la plus grande entité (ou unité) considérée vers la plus petite. Ainsi, l'ordre temporel part du passé le plus lointain et rejoint le présent. L'ordre spatial commence avec le monde et rejoint le lieu où survient l'événement alors que l'ordre social débute avec l'humanité et s'achève dans les individus concernés par cet événement.

Le raccordement des échelons donne des paliers. À la base de la pyramide contextuelle se trouvent les éléments *fondamentaux*, c'est-à-dire ceux qui modulent l'action des autres. Ce sont, par exemple, la situation géographique et économique d'un pays ou encore, l'état de santé de sa population. Viennent ensuite des facteurs intermédiaires ou *structurels* qui médiatisent l'influence des éléments fondamentaux sur les éléments moteurs. Par exemple, le support social dont bénéficie une personne âgée. Au sommet de la pyramide, il y a les éléments *moteurs*, soit ceux qui sont directement responsables de l'événement. Ces éléments ont parfois un caractère circonstanciel et sont moins stables que les deux autres groupes de facteurs. L'action des types d'éléments est cumulative : les éléments fondamentaux déterminent les conditions dans lesquelles opèrent les facteurs structurels et ces derniers circonscrivent le champ d'activité des éléments moteurs. De cette problématique dérivent d'autres principes applicables à l'étude des logiques sociales.

P<sub>3</sub> Il y a une pyramide des logiques sociales. Sa base est constituée des logiques macrosociales (comme la « raison d'État » ou les cycles de l'économie). Il y a ensuite un palier intermédiaire qui réunit les rationalités des collectivités ou organismes de taille moyenne ; par exemple, la façon dont se comportent les communautés locales<sup>16</sup>. Au sommet de cette pyramide, se trouvent les logiques microsociales et individuelles telles que la dynamique des groupes restreints et les « psycho-logiques ». Les rationalités les plus fondamentales (macrosociales) sont déterminantes en dernière instance de l'action des rationalités (microsociales et individuelles) qui logent aux paliers supérieurs. Ces dernières conservent quand même une relative autonomie par rapport aux premières<sup>17</sup>.

P<sub>4</sub> Chaque logique sociale a sa cohérence interne. Toutefois, les rationalités qui ressortissent à des entités humaines différentes sont susceptibles d'entrer en contradiction. Comme l'ont montré Boudon et Elster, les comportements qui sont bénéfiques pour une entité humaine donnée sont parfois néfastes ou nuisibles aux autres groupes ou individus

et (ou) au reste de la société<sup>18</sup>. En un tel cas, les logiques sous-jacentes aux comportements des entités humaines concernées sont effectivement contradictoires.

P<sub>5</sub> Les logiques sociales ont des aspects diachronique et synchronique. Diachroniquement, elles sont le produit de l'histoire et des traditions des entités humaines. Synchroniquement, ces rationalités sont liées au mode de vie des gens et aux rapports qu'ils entretiennent avec les autres entités humaines. C'est pourquoi des logiques sociales semblables sont susceptibles d'apparaître dans les pays qui ont atteint un niveau de développement économique et culturel comparable<sup>19</sup>.

P<sub>6</sub> Les logiques sociales se transforment au rythme de l'évolution des collectivités. Ces rationalités ne sont donc pas immuables, mais elles se modifient assez lentement. Il peut alors arriver que, dans une même société, des gens agissent en fonction de logiques « traditionnelles » pendant que d'autres se conforment aux préceptes de rationalités plus « modernes »<sup>20</sup>.

P<sub>7</sub> Les logiques sociales ont un caractère normatif et sont contraignantes pour les individus même si ces derniers n'en sont pas toujours conscients. Les individus doivent respecter les normes dérivant de la rationalité à laquelle se réfère leur collectivité s'ils veulent continuer d'en faire partie<sup>21</sup>.

Ces propositions sont générales et circonscrivent le champ d'application du concept de logique sociale. Elles s'appliquent quand même aux rationalités relatives au soutien des gens âgés. Les logiques sociales qui concernent ces gens seront analysées dans la prochaine section de ce texte.

## **Le soutien des personnes âgées : la prise en charge et la privatisation**

Le soutien des personnes âgées peut être sommairement défini comme l'ensemble des comportements individuels et collectifs visant à améliorer, maintenir ou restaurer la qualité de la vie biologique, psychique et sociale de ces personnes<sup>22</sup>. Le phénomène du soutien aux gens âgés est universel. Toutes les sociétés dont l'existence n'est pas trop précaire aident leurs vieillards à finir leurs jours dignement<sup>23</sup>. Cependant, les formes de support varient en fonction des milieux et des logiques sociales auxquelles les collectivités se réfèrent. Il importe donc d'examiner les formes de support les plus fréquemment rencontrées et d'analyser les logiques sociales qui leur sont sous-jacentes. La documentation consultée à ce propos suggère que dans les pays occidentaux, l'aide aux

gens âgées ressortit à deux logiques sociales *typiques* : celle de la prise en charge et celle de la privatisation<sup>24</sup>. Chacune d'elles a ses particularités et opère selon des règles spécifiques.

### **La logique de la prise en charge (ou du soutien mutuel)<sup>25</sup>**

La logique de la prise en charge obéit aux principes suivants.

P<sub>8</sub> Les membres du groupe qui se conforment aux normes dérivant de la logique de la prise en charge sont solidaires et doivent se soutenir mutuellement. L'individu est alors commis à sa collectivité d'origine tant qu'il en fait partie. De même, le groupe est obligé d'aider ses membres les plus vulnérables et (ou) ceux qui sont en difficulté.

P<sub>9</sub> Dans de telles collectivités, les rapports entre les personnes âgées et leurs descendants s'organisent selon le principe de la réciprocité différée. Ce principe veut que les parents prennent soin de leurs enfants jusqu'à ce que ces derniers soient autonomes. Devenus adultes, les enfants sont contraints de veiller à la santé et à la sécurité de leurs parents le plus longtemps possible<sup>26</sup>.

Ces principes s'appliquent de façon différentielle selon les milieux et les époques. Ainsi, plusieurs études suggèrent que les milieux les plus traditionnels ont tendance à adhérer aux valeurs de la logique de la prise en charge. C'est le cas notamment des classes laborieuses, de ceux qui résident à la campagne et des membres de certains groupes ethniques<sup>27</sup>. D'une part, les statistiques montrent qu'il y a davantage de cohabitation intergénérationnelle dans ces milieux ; d'autre part, le volume des échanges entre les gens âgés et leurs proches y est plus important<sup>28</sup>. De plus, la prise en charge peut être totale ou partielle. Cela dépend des ressources du groupe et de son sens des responsabilités en ce qui a trait au bien-être de ses aînés. Ainsi, il y a des familles qui refusent l'hébergement collectif de leurs aïeux alors que d'autres s'y résignent quand elles sont incapables de les maintenir à domicile. Les individus qui souscrivent aux préceptes découlant de la logique de la prise en charge sont susceptibles de ressentir de la culpabilité lorsqu'ils ne peuvent soutenir adéquatement leurs parents âgés<sup>29</sup>.

### **La logique de la privatisation**

Le mot « privatisation » est une traduction du concept de « *privacy* ». Ce concept n'a pas d'équivalent sémantique en français. Il réfère à un ensemble de normes sociales qui garantissent aux entités humaines leur

autonomie et leur intimité<sup>30</sup>. La logique de la privatisation opère de manière à ce que ces normes soient respectées. Les principes généraux de cette logique sont énumérés ci-bas.

P<sub>10</sub> Les membres d'un groupe fonctionnant selon la logique de la privatisation ont peu d'obligations envers leurs semblables et envers l'ensemble de la collectivité. Chaque entité humaine est alors responsable d'elle-même et doit combler ses besoins par ses propres moyens. Le support que chacun peut attendre des autres est donc limité<sup>31</sup>.

P<sub>11</sub> Il en va ainsi des personnes âgées insérées dans de tels milieux. Ces personnes ne sont pas moralement obligées de soutenir leurs proches. Par contre, elles ne sont pas assurées de leur support en cas de difficulté. En conséquence, elles doivent éviter de demander de l'aide et (ou) rémunérer les gens qui leur en fournissent<sup>32</sup>.

Les groupes et individus qui adhèrent aux valeurs de la logique de la privatisation sont très différents de ceux qui souscrivent aux préceptes dérivant de l'autre rationalité<sup>33</sup>. Les premiers sont majoritairement des gens de milieu urbain qui appartiennent aux classes moyenne et supérieure. Parmi eux, il y a surtout des personnes âgées en bonne santé et des non-immigrants. Dans les sociétés occidentales contemporaines, les deux logiques sociales coexistent, mais celle de la privatisation serait dominante. Selon plusieurs historiens, la logique de la privatisation se serait imposée progressivement, à la faveur des transformations sociales qui ont accompagné l'industrialisation. Cette hypothèse sera vérifiée dans la dernière section de ce texte, sur la base de la documentation québécoise colligée.

## **Les logiques sociales et le soutien des personnes âgées au Québec**

### **Le Québec rural traditionnel**

La société québécoise rurale traditionnelle s'est formée aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Le peuplement s'est stabilisé après la conquête de la Nouvelle-France par l'Angleterre en 1759<sup>34</sup>. Les francophones ont alors été évincés des activités commerciales et se sont tournés vers l'agriculture ou l'exploitation forestière pour subvenir à leurs besoins. À cette époque, les personnes âgées étaient peu nombreuses et bien intégrées à leur milieu<sup>35</sup>. Les rapports qu'elles entretenaient avec les membres de leur entourage étaient, semble-t-il, guidés par les principes de la logique de la prise en charge.

En effet, d'après G. Bouchard, l'économie des collectivités rurales québécoises visait la subsistance du groupe domestique et l'établissement du plus grand nombre possible d'enfants<sup>36</sup>. Ces derniers enrichissaient le patrimoine par leur travail. Ils devaient fournir plusieurs années de « service familial » bénévole, selon l'expression de l'auteur. En échange, les parents facilitaient leur entrée dans la vie adulte. Ils donnaient une terre aux garçons quand c'était possible et des animaux, des meubles, ou d'autres biens en dot à leurs filles. La famille aidait aussi ses membres à émigrer lorsqu'elle ne pouvait les établir. De plus, la tradition de la *donation* voulait qu'au début de la cinquantaine, le père léguât ses biens à un de ses fils. Les contrats qui avalisaient cette pratique imposaient de lourdes charges à l'héritier dont celle de prendre soin de ses parents jusqu'à leur mort et d'héberger les non-mariés de la famille<sup>37</sup>.

Les communautés locales se référaient aussi aux valeurs de la logique de la prise en charge. « Chaque famille, écrit G. Poulin, prenait soin de ses infirmes, de ses vieillards, et des orphelins de la parenté immédiate, voire du voisinage ; chaque paroisse s'occupait de ses pauvres »<sup>38</sup>. Les citadins de Québec se comportaient de la même manière envers leurs aïeux selon D. Gauvreau<sup>39</sup>. La logique de la prise en charge n'opérait cependant pas à la perfection : des personnes âgées restaient pauvres et isolées, principalement dans les villes. Ces individus subsistaient en prenant des pensionnaires, en travaillant comme journaliers, en mendiant ou en faisant appel à la charité publique<sup>40</sup>. La documentation consultée ne permet pas de savoir si des gens et (ou) certaines communautés se conformaient aux valeurs de la logique de la privatisation dans la société québécoise de cette époque. Les comportements caractéristiques de cette rationalité sont évoqués dans les recherches ayant porté sur l'industrialisation de ce pays.

### **Les logiques sociales pendant la période d'industrialisation du Québec**

Le Québec s'est industrialisé par phases successives à partir de 1860 et la concentration urbaine s'est accrue concomitamment<sup>41</sup>. La proportion de la population québécoise résidant dans des municipalités de 1 000 habitants et plus était de 13,9% en 1851 ; de 36,1% en 1901 et de 67% en 1951<sup>42</sup>. Ce sont Montréal et Québec qui se sont développées le plus rapidement, puis les villes qui se trouvaient le long des voies ferrées.

Les néo-citadins ont continué de mener durant un certain temps le type d'existence communautaire qu'ils avaient connue dans leur ancien habitat. Ils ont notamment transposé à leur nouveau milieu la logique de la prise en charge<sup>43</sup>. La solidarité qui dérive de cette logique se

manifestait de plusieurs manières. D'une part, la famille était une unité de production et elle constituait un filet de sécurité sociale pour ses membres<sup>44</sup>. Les familles comptaient quatre ou cinq enfants<sup>45</sup> qui devaient se soutenir mutuellement et aider les membres de leur parenté en difficulté. Or, l'éducation des enfants coûtait cher ; elle empêchait le père et la mère d'épargner pour leurs « vieux jours ». À l'âge adulte, les enfants étaient donc moralement obligés de s'occuper de leurs parents en cohabitant avec eux si nécessaire ou en leur rendant divers services. D'autre part, les gens apparentés demeuraient souvent à proximité les uns des autres, soit dans le même quartier, soit dans le même immeuble<sup>46</sup>. Ces gens se fréquentaient et s'entraidaient. Le tissu social urbain était donc « tricoté serré », selon une expression populaire.

Mais tout le monde ne profitait pas autant de la logique de la prise en charge. Il y avait beaucoup de pauvreté pendant la période industrielle à cause de la dislocation de certains milieux et de l'absence de sécurité sociale<sup>47</sup>. Nombre de gens étaient seuls et démunis. L'étude effectuée par L. Mathieu sur la situation des femmes âgées socialement assistées demeurant à Montréal vers 1950 illustre éloquemment ce genre de situations<sup>48</sup>. La majorité de ces femmes venaient de l'extérieur de la région métropolitaine et s'étaient plus ou moins bien intégrées à la ville. Elles devaient partager leur logement et parfois leur lit avec des étrangères. Elles avaient peu de relations avec leurs enfants et les membres de leur famille, ou étaient en mauvais termes avec eux. Celles qui entretenaient de bons rapports avec leurs enfants ne pouvaient guère compter sur leur support parce qu'ils étaient trop pauvres.

La logique de la privatisation serait apparue dès le XVIII<sup>e</sup> siècle dans les classes moyenne et supérieure ; elle aurait influencé plus tardivement le comportement des membres des classes laborieuses<sup>49</sup>. La mobilité géographique et sociale expliquerait en partie cette situation. Au vingtième siècle, l'évolution du marché du travail a obligé quantité d'individus à migrer vers les régions qui s'industrialisaient. Plusieurs d'entre eux se sont enrichis et sont devenus financièrement indépendants de leur parenté. Ils avaient donc moins besoin de son support et ne se sentaient pas contraints de soutenir ses membres. L'éloignement géographique de ces individus et l'élévation de leur niveau de vie auraient alors entraîné un accroissement de la distance sociale les séparant de ceux qui étaient demeurés dans leur milieu d'origine<sup>50</sup>. D'où des phénomènes comme la diminution de la cohabitation intergénérationnelle, l'émigration des enfants vers des quartiers urbains différents de ceux de leurs parents ainsi que la redéfinition des rapports entre les adultes et les personnes âgées.

Premièrement, les personnes âgées restent de moins en moins souvent avec leur famille ou dans l'environnement immédiat de cette

dernière. En 1956, 34,6% des Québécois âgés vivant en ménage privé demeuraient avec des membres de leur famille ou de leur parenté et 5,6% de ces gens âgés restaient seuls<sup>51</sup>. En 1986, ces pourcentages étaient respectivement de 11,5% et de 25,8%. De plus, selon F. Hévey-Mercier, jusqu'en 1960 (approximativement), les enfants de milieu populaire s'établissaient habituellement dans les mêmes quartiers que leurs parents<sup>52</sup>. Par la suite, les jeunes adultes se sont installés dans d'autres secteurs de la ville (de Montréal). É. Désiré-Grenier ajoute que les enfants vivaient à Montréal ou en banlieue, c'est-à-dire pas très loin de leurs vieux parents, sans nécessairement habiter dans le même quartier qu'eux<sup>53</sup>. De même, Budge et al. ont constaté que 31% des pensionnés interviewés avaient un enfant demeurant dans un secteur de la ville différent du leur et que 27% de ces retraités avaient des enfants qui restaient à l'extérieur du Québec<sup>54</sup>.

Deuxièmement, les relations entre les adultes et les gens âgés se sont transformées. En milieu urbain, d'après Ph. Garigue, les gens se fréquentent davantage par préférence que par nécessité et ils recherchent les individus avec lesquels ils ont le plus d'affinités<sup>55</sup>. Plus souvent qu'autrement, ces individus sont des collatéraux d'âge. L'urbanisation n'a évidemment pas mis fin aux relations intergénérationnelles, mais celles-ci sont devenues plus formalisées, plus « cérémonieuses », selon l'expression de l'auteur. Car une norme oblige les personnes âgées à respecter l'indépendance de leurs enfants mariés. Cette norme empêche ces personnes d'exiger que leurs enfants viennent les voir aussi fréquemment qu'elles le souhaiteraient<sup>56</sup>. Il s'ensuit un accroissement de la distance sociale entre les générations.

C'est ainsi qu'est apparue la logique de la privatisation pendant la phase d'industrialisation du Québec. Cette rationalité ne s'est cependant pas substituée à la logique de la prise en charge. Les deux rationalités coexistent actuellement. L'ère contemporaine est donc celle de la pluralité des logiques sociales et des formes de support correspondant à ces rationalités, ce dont il sera question dans la prochaine section de ce texte.

## **L'époque contemporaine**

Au cours des vingt dernières années, certains phénomènes ont pris de l'ampleur, notamment la dénatalité et l'instabilité conjugale. Concomitamment, les modes de vie familiaux se sont diversifiés<sup>57</sup>. Ces phénomènes ont eu un impact sur la manière dont opèrent les logiques sociales responsables du soutien des personnes âgées.

Tout porte à croire que les membres des classes populaires et de certains groupes ethniques ainsi que les gens de milieu rural souscrivent encore aux préceptes de la logique de la prise en charge<sup>58</sup>. A. Fortin et D. Delâge ont constaté à cet effet que les relations intergénérationnelles sont très fréquentes dans la basse-ville de Québec<sup>59</sup>. Ces relations permettent à leurs partenaires d'échanger des biens et de se rendre des services. Dans les quartiers ouvriers, le soutien mutuel peut aller jusqu'à la cohabitation entre un parent âgé et un de ses enfants. Ce phénomène est cependant plus courant dans les communautés ethniques. M. Renaud et ses collaborateurs signalent à ce sujet que les Québécois âgés francophones sont davantage portés à vivre seuls ou en institution que leurs homologues anglophones et allophones<sup>60</sup>. Ces résultats corroborent ceux d'études étrangères montrant que les enfants d'immigrants gardent plus fréquemment leurs aïeux à la maison que les non-immigrants<sup>61</sup>. Dans les régions faiblement urbanisées du Québec, le volume des échanges familiaux inter et intragénérationnels est également très considérable, comme l'a observé A. Roberge qui a estimé leur valeur économique<sup>62</sup>. La logique de la prise en charge module encore ces échanges même si, là comme ailleurs, celle de la privatisation a une influence croissante sur le comportement des individus.

Les gens des classes moyenne et supérieure adhèrent fortement aux valeurs dérivant de la logique de la privatisation. Plusieurs de ces individus accordent autant d'importance à leurs amis et à leurs collègues de travail qu'à leur parenté<sup>63</sup>. Les relations que les membres de ces classes sociales entretiennent avec leur famille sont souvent décrites comme rituelles par les auteurs consultés. Elles ont lieu à des moments précis et se déroulent selon un scénario connu, presque invariable. Les rencontres familiales surviennent la fin de semaine ou lors d'occasions spéciales : fêtes civiles et religieuses, anniversaires ou événements sociaux (naissances, mariages, décès)<sup>64</sup>. De plus, les membres de ces groupes échangent peu de services. Quand ils ne peuvent se passer d'aide, ils rémunèrent ceux qui leur en fournissent<sup>65</sup>. De cette manière, ils évitent de s'engager dans des réseaux de soutien mutuel qui demandent de la disponibilité. D'ailleurs, nombre d'entre eux n'ont pas le temps d'aider personnellement leurs parents âgés. Incidemment, quelques-uns de ces enfants payent les gens qui donnent du support à leur père ou à leur mère<sup>66</sup>.

Les personnes âgées les plus autonomes physiquement et financièrement s'accommodent sans doute assez bien de la logique de la privatisation<sup>67</sup>. Les normes sous-jacentes à cette rationalité libèrent ces personnes de l'obligation de soutenir perpétuellement les membres de leur parenté qui sont en difficulté. Mais tous les gens âgés ne profitent pas des avantages dérivant de la conformité aux préceptes de cette

logique. Ainsi, dans une enquête effectuée en 1987, M. Renaud et ses collaborateurs ont constaté que seulement 4,6% des adultes québécois aidaient un vieillard en perte d'autonomie<sup>68</sup>. Ce groupe de gens se divisait de la manière suivante : 2,7% des individus interrogés soutenaient un parent âgé à domicile et 1,9% d'entre eux aidaient une personne âgée en institution. À partir de ces chiffres et des données du dernier recensement canadien, nous avons calculé ceci. En 1986, 579 030 personnes âgées vivaient en ménage privé au Québec<sup>69</sup>. Or, les experts croient qu'environ 30% de ces personnes sont en perte d'autonomie, soit 173 709 individus<sup>70</sup>. Selon les mêmes sources, 5 055 675 Québécois âgés de 15 ans et plus restaient en ménage privé lors du recensement de 1986. Donc, en principe, 136 503 adultes (2,7%) soutiennent un vieillard peu autonome. Si chaque adulte aide une seule personne âgée, cela signifie que 37 206 vieillards nécessitent, soit 6,4% des gens âgés demeurant à domicile, n'ont aucun proche pour leur donner du support. Il s'agit évidemment d'une approximation, mais c'est probablement un minimum. Car, dans les deux autres situations possibles, le nombre d'individus âgés susceptibles d'être soutenus ne peut augmenter. D'une part, si plusieurs adultes aident une même personne âgée, cela veut dire que la proportion de vieillards sans support est plus grande que celle qui a été estimée. D'autre part, si un même adulte aide plusieurs personnes âgées, chacune d'elles risque de ne pas recevoir tout le soutien requis par son état.

Les résultats de ce calcul suggèrent que le support fourni aux gens âgés par leurs proches est insuffisant. Soit que le milieu est incapable de prendre en charge adéquatement ses vieillards. Soit que certaines personnes âgées essaient de se conformer aux préceptes de la logique de la privatisation sans avoir les ressources nécessaires pour obvier à ses séquelles. Cette constatation corrobore celles qui précèdent. Le temps est maintenant venu d'en dégager les implications heuristiques et pratiques.

## Conclusion

La recherche dont cet article rend compte a été entreprise dans le but de mieux comprendre la dynamique sous-jacente au soutien des personnes âgées. Un cadre théorique a d'abord été construit qui a permis de concevoir les deux logiques sociales auxquelles cette dynamique ressortit : celle de la prise en charge et celle de la privatisation. Puis, les rapports entre ces logiques et les formes de support dont bénéficient les Québécois âgés ont été étudiés. Ce travail montre que dans les classes moyenne et supérieure, la logique de la privatisation

s'est imposée progressivement aux gens âgés et aux membres de leur entourage. De plus, dans les classes laborieuses, dans certains groupes ethniques et en milieu rural, les modes de soutien caractéristiques de la logique de la prise en charge subsistent toujours. Ces observations suggèrent diverses orientations de recherche et questionnent la pratique des intervenants sociaux.

Ainsi, des études sont nécessaires pour éclaircir les points suivants. Premièrement, il importe de mieux connaître les caractéristiques de ceux qui adhèrent aux valeurs dérivant de chacune des rationalités identifiées. Qui sont-ils ? Combien sont-ils ? Quels sont les contextes qui favorisent la récurrence des comportements découlant de ces logiques ? Deuxièmement, il serait intéressant de savoir s'il existe des logiques sociales intermédiaires ou « hybrides », c'est-à-dire des rationalités qui tiennent à la fois de la logique de la prise en charge et de celle de la privatisation. Le cas échéant, il faudrait voir si des formes de support particulières correspondent à de telles rationalités. Cette éventualité suscite d'autres questions : la prise en charge et la privatisation sont-elles en opposition dialectique ? Les normes qui découlent de ces logiques sont-elles inconciliables ? Les réponses que fourniront les chercheurs à ces interrogations stimuleront la réflexion des intervenants.

Ceux-ci ont intérêt à connaître la logique sociale de référence de leur clientèle avant d'entreprendre une action auprès d'elle. La logique de la prise en charge peut faciliter le travail des intervenants parce que les gens qui se conforment aux préceptes dérivant de cette rationalité sont moralement obligés de soutenir les membres les plus vulnérables de leur famille. Il importe alors de fournir aux « aidants naturels » qui œuvrent dans ces milieux l'assistance dont ils ont besoin pour fournir un support adéquat à leurs proches. Toutefois, les groupes qui se réfèrent à la logique de la prise en charge sont susceptibles de se refermer sur eux-mêmes et de refuser toute ingérence dans leurs affaires<sup>71</sup>. Habituellement, un tel comportement n'améliore pas le bien-être des individus ainsi protégés et pose de délicats problèmes aux intervenants sociaux.

La logique de la privatisation confronte les dispensateurs de services à des situations différentes, mais tout aussi complexes. Les gens qui respectent les normes découlant de cette rationalité ne veulent pas dépendre des membres de leur entourage. Lorsqu'il leur est impossible de se débrouiller et (ou) quand ils sont incapables de rémunérer ceux qui les aident ou de rendre les services reçus, ils ont tendance à refuser le support offert. Chez certains de ces individus, la logique de la privatisation est une logique de la privation<sup>72</sup>. Le travail des intervenants consiste à évaluer les besoins des personnes âgées concernées et à dresser l'inventaire des ressources dont elles disposent pour les satisfaire.

Ils peuvent aussi mieux informer ces personnes sur les services publics et privés disponibles. Des actions visant à inciter ces gens à utiliser davantage les services gratuits ou peu coûteux sont également susceptibles d'être efficaces<sup>73</sup>.

Bref, les faits rapportés dans cet article accréditent l'idée selon laquelle le soutien des gens âgés ressortit à des logiques sociales. Ces rationalités ne sont pas évidentes. Elles modulent le comportement des individus de la même façon que leur inconscient. L'existence des logiques sociales questionne les pratiques d'intervention les plus courantes. Les principes sous-jacents à ces pratiques doivent être repensés en tenant compte des phénomènes qui viennent d'être décrits. Une telle réflexion s'impose pour que les travailleurs sociaux puissent mieux répondre aux besoins de leurs clients.

### Notes et références

- <sup>1</sup> Nous tenons à remercier Mme Andrée Fortin, professeure au Département de sociologie de l'Université Laval de Québec et M. Purushottam Joshi, professeur à l'École de psychologie de cette université, d'avoir accepté de lire une version préliminaire de ce texte et de nous avoir suggéré quelques corrections.
- <sup>2</sup> À ce propos, voir entre autres : CESSSS (Commission d'Enquête sur les Services de Santé et les Services Sociaux), 1987, *Dossier « Personnes âgées »*. Programme de consultation d'experts. Québec, La Commission ; KRAUS, A., S., 1987, « The Increase in the Usual Life Span in North America », *Canadian Journal on Aging/La Revue canadienne du vieillissement*, 6, 1, 19-32 ; LUX, A., 1983, « Un Québec qui vieillit. Perspectives pour le XXI<sup>e</sup> siècle », *Recherches sociographiques*, XXIV, 3, 325-377 ; ROSENWAIKE, I., DOLINSKY, A., 1987, « The Changing Demographic Determinants of the Growth of the Extreme Aged », *The Gerontologist*, 27, 3, 275-280.
- <sup>3</sup> Au Québec, l'étude la plus poussée sur le sujet est celle de CORIN, É.E., et al., 1983, *Le fonctionnement des systèmes de support naturel*, vol. 1. Québec, Laboratoire de gérontologie sociale de l'Université Laval. Voir aussi : CORIN, É.E., et al., 1984, « Entre les services professionnels et les réseaux sociaux : les stratégies d'existence des personnes âgées », *Sociologie et sociétés*, XVI, 2, 89-104 ; DELISLE, M.-A., 1987 a, *La République du silence. Solitude et vieillissement*. Coll. Rapports de recherche n° 25. Québec, Laboratoire de recherches sociologiques de l'Université Laval ; JUTRAS, S., 1988, « Réseau officiel et réseau naturel : vers un patenariat en prévention », *Promotion de la santé (Santé et Bien-être social Canada)*, 27, 2, 9-12.
- <sup>4</sup> Sur les rapports qu'entretiennent les gens âgés avec les aidants naturels et professionnels, voir : BÉLAND, F., 1982, *Les principaux résultats de l'analyse des désirs d'hébergement de trois échantillons de personnes âgées du Québec*. Québec, ministère des Affaires sociales du Québec ; BÉLAND, F., 1987, « Living Arrangement Preferences Among Elderly People », *The Gerontologist*, 27, 6, 797-803 ; CORIN, É.E., *op. cit.* et *loc. cit.* ; DELISLE, M.-A., *op. cit.*, et DELISLE,

- M.-A., 1987 b, « La demande de services socio-sanitaires publics de la part des personnes âgées : éléments de problématique et directions de recherche » in Leclerc, G., et al., *Les conditions de l'autonomie individuelle et collective de la personne âgée*. Cahiers de l'ACFAS n° 56. Montréal, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, 73-105 ; STONE, R., et al., 1987, « Caregivers of the Frail Elderly : A National Profile », *The Gerontologist*, 27, 5, 616-626.
- <sup>5</sup> BAHR, H.M. et al., 1970, *Disaffiliated Man. Essays and Bibliography on Skid Row, Vagrancy and Outsiders*. Toronto, University of Toronto Press ; ERICKSON, R., ECKERT, K., 1977, « The Elderly Poor in Downtown San Diego Hotels », *The Gerontologist*, 17, 5, 440-446 ; LALLY, M., et al., 1979, « Older Women in Single Room Occupant (SRO) Hotels : A Seattle Profile », *The Gerontologist*, 19, 1, 67-73 ; PAGEAU, M., GAGNON, C., 1988, *Consommation des services de santé chez les personnes âgées : la part du social*. Québec, Département de santé communautaire de l'hôpital du Saint-Sacrement.
- <sup>6</sup> Cf. ARIËS, P., 1983, « Une histoire de la vieillesse », *Communications*, 37, 47-54 ; GUTTON, J.P., 1988, *Naissance du vieillard. Essai sur l'histoire des rapports entre les vieillards et la société en France*. Paris, Aubier ; HAREVEN, T.K., 1981, « Historical Changes in the Timing of Family Transitions : Their Impact on Generational Relations », in Fogel, R.W., Ed., *Aging. Stability and Change*. New York, Academic Press, 143-165 ; MINOIS, G., 1987, *Histoire de la vieillesse en Occident. De l'Antiquité à la Renaissance*. Paris, Fayard ; ROSENMAIR, L., KOCKEIS, E., 1962, « Family Relations and Social Contacts of the Aged in Vienna » in Tibbitts, C., Donahue, W., *Social and Psychological Aspects of Aging*. New York & London, Columbia University Press, 492-500 ; SHORTER, E., 1977, *Naissance de la famille moderne (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*. Paris, Seuil. P. Laslett propose cependant une interprétation différente des phénomènes observés. Cf. LASLETT, P., 1976, « Societal Development and Aging » in Binstock, R.H., Shanas, E., Eds., *Handbook of Aging and the Social Sciences*. New York, Van Nostrand Reinhold, 87-116.
- <sup>7</sup> Voir par exemple, PLOUFFE, L., BÉLAND, F., et al., 1988, « La recherche gérontologique d'expression française au Canada », *La Revue canadienne du vieillissement*, 7, 4.
- <sup>8</sup> TURNER, G.H., 1974, *The Structure of Sociological Theory*. Homewood, Ill., The Dorsey Press.
- <sup>9</sup> Cf. BOUDON, R., 1979, *La logique du social. Introduction à l'analyse sociologique*. Coll. Pluriel. Paris, Hachette ; ELSTER, J., 1978, *Logic and Society. Contradictions and Possible Worlds*. New York, J. Wiley & Sons ; WINDISCH, U., 1982, *Pensée, langage en usage et logiques autres. L'exemple de la causalité dans la vie quotidienne en acte*. Lausanne, Éd., L'Âge d'Homme.
- <sup>10</sup> La récurrence des comportements est souvent évidente, mais les rapports qu'entretiennent les conduites avec une logique sociale donnée ne le sont pas toujours. Les logiques sociales doivent donc être reconstituées par le chercheur à travers l'analyse des actes et gestes constitutifs des comportements observés. Cf. LEDRUT, R., 1984, *La Forme et le Sens dans la Société*. Paris, Librairie des Méridiens ; ELSTER, J., 1978, *op. cit.* ; GARDEIL, H.D., 1964, *Initiation à la philosophie de saint Thomas d'Aquin*, 3<sup>e</sup> Éd., tome 1, *Logique*. Paris, Éd. du Cerf.
- <sup>11</sup> Les logiques sociales sont donc d'abord et avant tout des *logiques comportementales*. La spécificité des logiques sociales vient du fait que leurs règles sont

socialement déterminées alors que celles qui organisent les logiques comportementales individuelles dérivent principalement du fonctionnement biopsychique de la personne.

- <sup>12</sup> DELISLE, M.-A., 1987 b, *loc. cit.*
- <sup>13</sup> BOUDON, R., LAZARSFELD, P., 1976, *L'analyse empirique de la causalité*. Paris/La Haye, Mouton ; DUCROT, O., TODOROV, T., 1972, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris, Seuil.
- <sup>14</sup> BOUDON, R., 1968, *À quoi sert la notion de « structure » ? Essai sur la signification de la notion de structure dans les sciences humaines*. Paris, Gallimard.
- <sup>15</sup> Le concept de sphère a été défini dans DELISLE, M.-A., 1987 a et b. Les principes qui dérivent de ce concept ont également été énoncés dans ces publications.
- <sup>16</sup> BOUDON, R., 1979, *op. cit.*
- <sup>17</sup> Ce principe est analogue à celui de la détermination en dernière instance par l'économique. Cf. TEXIER, J., 1977, « Sur la détermination en dernière instance » in Balibar, E., et al., *Sur la Dialectique*. Paris, Éd. Sociales, 251-308.
- <sup>18</sup> BOUDON, R., 1979, *op. cit.* ; ELSTER, J., 1978, *op. cit.*
- <sup>19</sup> Cf. COWGILL, D.O., HOLMES, L.D., Eds, 1972, *Aging and Modernization*. New York, Appleton-Century-Crofts ; SHANAS, E., SUSSMAN, M.B., Eds., 1977, *Family, Bureaucracy and the Elderly*. Durham, N.C., Duke University Press.
- <sup>20</sup> Cette idée sera développée dans les sections 3 et 4 de ce texte.
- <sup>21</sup> Cette proposition s'inspire des travaux de BOUCHARD, G., 1986, « La dynamique communautaire et l'évolution des sociétés rurales québécoises aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. Construction d'un modèle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 40, 1, 51-71 ainsi que de ceux de SEELBACH, W.C., SAUER, W.J., 1977, « Filial Responsibility, Expectations and Morale Among Aged Parents », *The Gerontologist*, 17, 6, 492-499.
- <sup>22</sup> Cette définition s'inspire des travaux de COHEN, S., SYME, S.L., Eds., 1985, *Social Support and Health*. New York, Academic Press et de ceux de ZAY, N., 1981, *Dictionnaire-manuel de gérontologie sociale*. Québec, Presses de l'Université Laval.
- <sup>23</sup> COWGILL, D.O., HOLMES, L.D., Eds., 1972, *op. cit.* ; DE BEAUVOIR, S., 1970, *La vieillesse*. Paris, Gallimard ; FRY, C., Ed., 1981, *Dimensions : Aging, Culture and Health*. New York, Praeger.
- <sup>24</sup> Il s'agit de logiques sociales typiques au sens wébérien du terme. L'existence de logiques sociales intermédiaires ou transitoires entre ces deux rationalités n'est pas exclue.
- <sup>25</sup> Dans la version anglaise d'un article publié récemment, nous avons traduit l'expression « logique de la prise en charge » par « logic of mutual assistance ». Cf. DELISLE, M.-A., 1988 a, « Que signifie la solitude pour les personnes âgées ? » in *La Revue canadienne du vieillissement*, 7, 4, 339-357 et DELISLE, M.-A., 1988 b, « What does Solitude Mean to the Aged ? » in *Canadian Journal on Aging*, 7, 4, 358-371.
- <sup>26</sup> Cf. BOUCHARD, G., 1987, « Sur la reproduction en milieu rural : systèmes ouverts et systèmes clos », *Recherches sociographiques*, XXVIII, 2-3, 229-251 ; FRY, C., Ed., 1981, *op. cit.* ; WENTOWSKI, G.J., 1981, « Reciprocity and the Coping Strategies of Older People : Cultural Dimensions of Network Building », *The Gerontologist*, 21, 6, 600-609.

- <sup>27</sup> ANTONUCCI, T.C., 1985, « Personal Characteristics, Social Support and Social Behavior », in Binstock, R.H., Shanas, E., Eds., *Handbook and Aging and the Social Sciences*, 2<sup>e</sup> éd. New York, Van Nostrand Reinhold, 94-128 ; BOUCHARD, G., 1986, *loc. cit.* ; FORTIN, A., 1987, « La famille ouvrière d'autrefois », *Recherches sociographiques*, XXVIII, 2-3, 273-294 ; SEELBACH, W.C., SAUER, W.J., 1977, *loc. cit.* ; WEEKS, J.R., CUELLAR, J.B., 1981, « The Role of Family Members in the Helping Networks of Older People », *The Gerontologist*, 21, 388-394.
- <sup>28</sup> Voir les revues de littérature que nous avons effectuées sur ce sujet dans DELISLE, M.-A., 1988 a, *loc. cit.* et DELISLE, M.-A., 1987 a, *op.cit.*
- <sup>29</sup> BRODY, E.M., SPARK, G.M., 1966, « Institutionalization of the Aged: A Family Crisis », *Family Process*, 5, 1, 76-90.
- <sup>30</sup> ALLCOCK, J.B., 1988, « Tourism as a Sacred Journey », *Loisirs et société*, 11, 1, 33-46 ; JOSEPHSON, E., 1975, « Notes on the Sociology of Privacy », *Humanitas*, 11, 1, 15-25.
- <sup>31</sup> À la limite, cela peut conduire à « l'égoïsme collectif ». Cf. SLATER, P., 1970, *The Pursuit of Loneliness. American Culture at the Breaking Point*. Boston, Beacon Press.
- <sup>32</sup> CRYSTAL, S., 1982, *America's Old Age Crisis. Public Policy and the Two Worlds of Aging*. New York, Basic Books ; WENTOWSKI, G.J., 1981, *loc. cit.*
- <sup>33</sup> DOOGHE, G., HELANDER, J., 1979, *Family Life in Old Age*. The Hague/Boston/London., M. Nijhoff Publ. ; FORTIN, A., et al., 1987, *Histoires de familles et de réseaux. La sociabilité au Québec d'hier à demain*. Montréal, Éd. Saint-Martin ; ROSENMAYR, L., KOCKEIS, E., 1962, *loc. cit.* SHANAS, E., SUSSMAN, M.B., Eds., 1977, *op. cit.* ; SUSSMAN, M.B., 1985, « The Family Life of Old People » in Binstock, R.H., Shanas, E., Eds., *Handbook fo Aging and the Social Sciences*, 2<sup>e</sup> Éd., New York, Van Nostrand Reinhold, 415-449 ; WEEKS, J.R., CUELLAR, J.B., 1981, *loc. cit.*
- <sup>34</sup> HAMELIN, J. et al., 1976, *Histoire du Québec*. Toulouse, Privat.
- <sup>35</sup> DESJARDINS, B., LÉGARÉ, J., 1977, « Le vieillissement de la population du Québec », *Critère*, 16, 143-169 ; FALARDEAU, J.C., GARIGUE, P., GÉRIN, L., 1968, *Léon Gérin et l'Habitant de Saint-Justin*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal ; GAUVREAU, D., 1985, « Les personnes âgées dans la ville de Québec sous le Régime français », *Annales de démographie historique*, 44 (juin), 25-41.
- <sup>36</sup> BOUCHARD, G., 1986, *loc. cit.* ; BOUCHARD, G., 1987, *loc. cit.*
- <sup>37</sup> FALARDEAU, J.C., GARIGUE, P., GÉRIN, L., 1968, *op. cit.* ; POULIN, G., 1956, « Les formes traditionnelles d'assistance des personnes âgées dans la province de Québec », *Service social*, 6, 2, 62-69 ; SANTERRE, R., 1986, « Vieillir au Québec hier et aujourd'hui » in Langlois, S., Trudel, F., *La morphologie sociale en mutation au Québec*. Montréal, Cahiers de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences n° 41, 247-266.
- <sup>38</sup> POULIN, G., 1954, « Évolution historique des services d'assistance de la province de Québec », *Service social*, 4, 3, p. 118.
- <sup>39</sup> GAUVREAU, D., 1985, *loc. cit.*
- <sup>40</sup> FALARDEAU, J.C., GARIGUE, P., GÉRIN, L., 1968, *op. cit.* ; GUILBERT, L., et al., 1987, *Pauvre ou vagabond. Le quéteux et la société québécoise*. Rapports et Mémoires de recherche du Célat n° 9. Québec, Université Laval, Faculté des lettres, Centre d'études sur la langue, les arts et les traditions populaires en

- Amérique du Nord (CÉLAT); MINER, H., 1985, *Saint-Denis : un village québécois*. Traduction de E. Barsamian et J.C. Falardeau. Montréal, Hurtubise/HMH.
- <sup>41</sup> FAUCHER, A., LAMONTAGNE, M., 1971, « L'histoire du développement industriel du Québec », in Rioux, M., Martin, Y., *La société canadienne-française*. Montréal, Hurtubise/HMH, 265-277.
- <sup>42</sup> LINTEAU, P.A., DUROCHER, R., ROBERT, J.C., 1979, *Histoire du Québec contemporain*. Tome 1, *De la Confédération à la crise (1867-1929)*. Montréal, Boréal Express; STATISTIQUE CANADA, 1961, *Recensement du Canada, 1961*. Ottawa, Imprimeur de la Reine.
- <sup>43</sup> La documentation consultée est unanime à ce sujet. Cf. FORTIN, A., et al., 1987, *op. cit.* et FORTIN, A., 1987, *loc. cit.*; FOURNIER, D., 1983, « Consanguinité et sociabilité dans la zone de Montréal au début du siècle », *Recherches sociographiques*, XXIV, 3; 307-323; LAMONTAGNE, M., FALARDEAU, J.C., 1947, « The Life Cycle of French Canadian Urban Families », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, 13, 2, 233-247.
- <sup>44</sup> FORTIN, A., et al., 1987, *op. cit.*, p. 25-28.
- <sup>45</sup> Bureau de la statistique du Québec (BSQ), 1985, *Démographie québécoise : passé, présent, perspectives*. Québec, Éditeur officiel du Québec.
- <sup>46</sup> FORTIN, A., et al., 1987 *op. cit.* et FORTIN, A., 1987, *loc. cit.*
- <sup>47</sup> COPP, T., 1978, *Classe ouvrière et pauvreté. Les conditions de vie des travailleurs montréalais (1897-1929)*. Montréal, Boréal Express; POULIN, G., 1955, *L'assistance sociale dans la province de Québec, 1608-1951*. Annexe n° 2 au Rapport de la Commission d'enquête sur les problèmes constitutionnels. Québec, Imprimeur de la Reine.
- <sup>48</sup> MATHIEU, L., 1952, *Conditions de vie de la femme âgée indigente*. Thèse inédite. École de service social de l'Université de Montréal.
- <sup>49</sup> SHORTER, E., 1977, *op. cit.*
- <sup>50</sup> DELÂGE, D., 1987, « La sociabilité familiale en basse-ville de Québec », *Recherches sociographiques*, XXVIII, 2-3, 295-316; FORTIN, A., 1987, *loc. cit.*; GARIGUE, P., 1962, *La vie familiale des Canadiens-français*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal; GARIGUE, P., 1971, « Le système de parenté en milieu urbain canadien-français » in Rioux, M., Martin, Y., *La société canadienne-française*. Montréal, Hurtubise/HMH, 363-376.
- <sup>51</sup> Calculs effectués à partir des données des recensements canadiens. La population qui réside en ménage privé exclut les individus qui sont en institution. Voir DELISLE, M.-A., 1988 a, *loc. cit.*, pour le mode de calcul; voir aussi QUÉBEC (Prov.), 1986, *Les personnes âgées au Québec*. Québec, Les Publications du Québec.
- <sup>52</sup> HÉVEY-MERCIER, F., 1965, *L'isolement des personnes âgées à Saint-Henri*. Thèse inédite. École de service social de l'Université de Montréal.
- <sup>53</sup> DÉSIRÉ-GRENIER, É., 1966, *Vie familiale des personnes âgées*. Thèse inédite. École de service social de l'Université de Montréal.
- <sup>54</sup> BUDGE, P.J. et al., 1964, *A Study of Retired Male Pensioners in Greater Montreal*. Thèse inédite. École de service social de l'Université McGill. Il faut dire que l'échantillon de ces chercheurs comptait une proportion importante d'anglophones.
- <sup>55</sup> GARIGUE, P., 1962, *op. cit.*; GARIGUE, P., 1971, *loc. cit.*

- 56 DÉSIRE-GRENIER, É., 1966, *op. cit.*
- 57 GAUTHIER, P., 1986, *Les nouvelles familles*. Montréal, Éd. Saint-Martin ; PERON, Y., LAPIERRE-ADAMCYK, E., MORISSETTE, D., « Le changement familial : aspects démographiques », *Recherches sociographiques*, XXVIII, 2-3, 317-339.
- 58 DELÂGE, D., 1987, *loc. cit.* ; FORTIN, A., et al., 1987, *op. cit.* ; PITROU, A., 1978, *Vivre sans famille. Les solidarités familiales dans le monde d'aujourd'hui*. Toulouse, Privat ; RENAUD, M., et al., 1987, *Les solutions qu'apportent les Québécois à leurs problèmes sociaux et sanitaires*. Rapport présenté à la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux. Québec, Les Publications du Québec ; ROBERGE, A., 1985, « Réseaux d'échange et parenté inconsciente. » *Anthropologie et Sociétés*, 9, 3, 5-31 ; SHERIF, T., et al., 1986, *Vivre et vieillir chez soi à Saint-Émile. Recherche-action selon l'approche communautaire des réseaux*. Québec, Centre de services sociaux de Québec.
- 59 DELÂGE, D., 1987, *loc. cit.* ; FORTIN, A., et al., 1987 *op. cit.*
- 60 RENAUD, M., et al., 1987, *loc. cit.* p. 134-135.
- 61 Notamment : GELFAND, D.E., KUTZIK, A.J. et al., 1979, *Ethnicity and Aging. Theory, Research and Policy*. New York, Springer Publ. Co. ; WEEKS, J.R., CUELLAR, J.B., 1981, *loc. cit.*
- 62 ROBERGE, A., 1985, *loc. cit.*
- 63 FORTIN, A., et al., 1987 *op. cit.*, 125-127 ; GARIGUE, P., 1962, *op. cit.* ; GARIGUE, P., 1971, *loc. cit.*
- 64 FORTIN, A., et al., 1987, *op. cit.* ; DELISLE, M.-A., 1982, « Loisir et structuration du temps chez les personnes âgées », *Loisir et société*, 5, 2, 387-413.
- 65 FORTIN, A., et al., 1987, *op. cit.*, 151-155.
- 66 GUILLEMARD, A.-M., LENOIR, R., 1974, *Retraite et échange social. Tentative d'explication des systèmes de relations sociales en situation de retraite*. Paris, Centre d'étude des mouvements sociaux ; REECE, D., et al., 1983, « Intergenerational Care Providers of Non-Institutionalized Frail Elderly : Characteristics and Consequences », *Journal of Gerontological Social Work*, 5, 3, 21-34 ; RENAUD, M., et al., 1987, *loc. cit.* p. 122-123.
- 67 Incidemment, ces personnes âgées demandent moins de services socio-sanitaires. Cf. CORIN, É.E., et al., 1983, *op. cit.* ; PAGEAU, M., GAGNON, C., 1988, *loc. cit.*
- 68 RENAUD, M., et al., 1987, *op. cit.* p. 83.
- 69 STATISTIQUE CANADA, 1987, *Recensement du Canada. Familles : partie 1*, tableau 7-10. N° de catalogue 93-106. Ottawa, ministère des Approvisionnements et Services.
- 70 CESSSS (Commission d'Enquête sur les Services de Santé et les Services Sociaux), 1987, *loc. cit.* p. 22.
- 71 ANTONUCCI, T.C., 1985, *loc. cit.* ; CICIRELLI, V.C., 1981, *Helping Elderly Parents. The Role of Adult Children*. Boston, Auburn House, Publ. ; CORIN, É.E., et al., 1983, *op. cit.* ; WAN, T.T.H., et al., 1982, *Promoting the Well-being of the Elderly. A Community Diagnosis*. New York, The Haworth Press ; RENAUD, M., et al., 1987, *op. cit.*
- 72 CICIRELLI, V.C., 1981, *op. cit.* ; ERICKSON, R., ECKERT, K., 1977, *loc. cit.* ; WENTOWSKI, G.J., 1981, *loc. cit.*

- <sup>73</sup> Cf. SILVERSTEIN, N.M., 1984, « Informing the Elderly about Public Services : The Relationship between Sources of Knowledge and Service Utilization », *The Gerontologist*, 24, 1, 37-40 ; WARD, R.A., et al., 1984, « Informal Networks and Knowledge of Services of Older Persons », *Journal of Gerontology*, 32, 2, 216-223.